

résolution. L'Irak a accepté cette dernière, mais l'Iran a refusé de le faire, alléguant que l'Irak devait tout d'abord admettre qu'il était l'agresseur. Le 10 décembre, le Secrétaire général a informé le Conseil que ses efforts pour mettre la résolution à exécution avaient échoué, et il a laissé entendre que des sanctions obligatoires étaient désormais nécessaires. Reste à savoir si l'Union soviétique et la Chine adhéreront aux sanctions (un embargo sur la vente d'armes, par exemple). L'Iran partage une frontière avec l'Union soviétique, et celle-ci se soucie de ne pas s'aliéner le régime au pouvoir à Téhéran.

Quoi qu'il arrive, il ne serait pas facile de faire respecter les sanctions. D'après une étude menée par l'Institut international de recherches sur la paix de Stockholm, plus de cinquante pays vendent des armes à l'Irak et à l'Iran; bon nombre d'entre eux en fournissent aux deux pays, et quinze à l'Iran seulement. Il est par ailleurs possible de se procurer des armes auprès de sources échappant à la surveillance des gouvernements. Dans ces circonstances, on ne sait pas trop comment l'ONU pourrait faire respecter un embargo sur la vente d'armes, mais une occasion s'offre ici aux Nations-Unies de jouer le rôle que ses fondateurs lui destinaient, si les membres permanents du Conseil réussissent à oublier leurs divergences de vues pour travailler ensemble.

M. Clark a fortement appuyé les efforts que le Secrétaire général a accomplis pour donner suite à la résolution du Conseil, et il est allé jusqu'à s'engager à mettre à la disposition de ce dernier tout moyen que le Canada pourrait pratiquement offrir; M. Clark a ajouté que son pays encouragerait l'application de sanctions. Le Canada a déjà cessé de vendre des armes aux deux belligérants, mais il reste encore à clarifier la "définition" du mot "armes". Beaucoup d'éléments de matériel supposément militaire (des pièces d'hélicoptère, par exemple) peuvent aussi bien servir à des fins civiles que militaires. Le Canada semble avoir